

Epehy Quoi de neuf ? ...

N° 98
Octobre 2014



la fête médiévale



Sommaire

- Mot du Maire page 2
- La fête médiévale page 3
- Le stage de musique page 4
- Epehy il y a 100 ans page 5
- L'accueil de loisirs page 6
- Réforme des rythmes scolaires page 7
- Nouvelles venues à la maison médicale page 8
- 14 juillet – BAFA page 9
- Fête de la gare – Activ'Epehy page 9
- L'Amicale devient Epysertit page 10
- Le tableau d'honneur page 10
- Réunion de conseil page 11
- Abdon, Merci, Club informatique page 12
- Opération brioches page 12

Le mot du maire

A la lecture de ce nouveau Quoi de Neuf, vous vous apercevrez que les 3 mois que nous venons de passer ont été riches sur le plan communal.

Tout d'abord, le Comité des Animations, nouvellement installé, a pris son rôle bien au sérieux. Ce fut le repas du 14 Juillet avec une mobilisation des équipes, faisant preuve de beaucoup de dynamisme et beaucoup d'attention vis-à-vis des convives. Puis la fête du village, avec, en animation principale, la fête médiévale, sans oublier, (comment pourrait-on le faire ?) notre fabuleux feu d'artifice proposé par les chariots de Feu et notre ami Olivier accompagné de Frédéric.

Merci à toutes et à tous, nouveaux bénévoles et anciens pour votre implication. Etre aussi nombreux le samedi matin pour monter les stands et tout autant le dimanche pour tout ranger fait plaisir au cœur mais également à nos bras qui commencent à prendre de l'âge. Tout cela est de bon augure pour les années futures.

La dernière semaine d'Août, nous avons eu l'honneur d'accueillir le stage de musique dans nos murs. Plus de 100 personnes ont « gravité » dans notre commune, musiciens, professeurs et bénévoles pour assurer le bien-être du stage. Et aux dires des responsables, ce fut un moment bien agréable.

Un peu plus tôt, en Juillet et début Aout, Vacances Plurielles proposait le centre Aéré. Plus de 130 enfants ont participé à cet accueil de loisirs. Lisez l'article dans notre Quoi de Neuf et interrogez les enfants, qui ont participé au centre, ils sont ravis.

Début septembre, la rentrée s'est effectuée avec l'application de la réforme des rythmes scolaires. Le Conseil Municipal a pris la décision d'accueillir les enfants les $\frac{3}{4}$ d'heure libérés. Nous nous sommes appuyés sur Vacances Plurielles, qui donne toute satisfaction, et qui est déjà connu par nombre d'entre vous. Une participation est demandée aux parents qui sera remboursée, en fin d'année scolaire 2014-2015, avec un maximum de 90 € par enfant.

Et quelle chance pour Epehy ! En effet, nous avons jusqu'ici la grande chance d'avoir une équipe de professionnels de santé compétents et que nous apprécions beaucoup : nos Docteurs LESEUR et BRASSART, notre chirurgien dentiste, Mme HERY, notre pédicure-podologue, Mme BLIGNY et nos infirmières, Mesdames JAMINON, DUCATTEAU et CHOPIN LEROY. Or, depuis la création de la Maison de Santé Pluridisciplinaire, d'autres professionnels arrivent, tout aussi sympathiques. D'abord Mr Maxence MOSSINO, notre Kiné. A peine arrivé, voici que tout le monde se presse à son cabinet. Sa gentillesse et son professionnalisme sont ses premiers atouts. Puis Mme Hélène LENGLET, notre 3eme médecin, que nous avons la chance de connaître depuis quelques temps par ses remplacements. De plus, elle a suivi un cursus en gynécologie, ce qui est important pour la région d'autant qu'elle est la seule femme médecin de notre secteur. Et voici qu'une Orthoptiste, Mme Carole BENOIT, intègre la Maison de Santé une journée par semaine, apportant une nouvelle spécialité sur place. Comment ne pas s'en féliciter ? Je ne souhaite à personne bien sûr, un quelconque problème de santé ou alors un tout petit qui vous permettrait de découvrir l'immeuble, que nous avons créé, pour que vous puissiez garder santé et bien être.

S'il se passe des événements bien agréables, malheureusement on se passerait bien d'autres faits. Nous avons vu des dégradations à l'Ecole de Musique, au vestiaire de football, et dernièrement à la mairie et à l'école. Le Conseil Municipal a décidé d'installer différentes alarmes en ces lieux et je me pose de plus en plus de questions sur la vidéo surveillance. Une commune de 1200 habitants doit-elle s'équiper de surveillance ? Dans quel monde vivons-nous ? Les auteurs de ces faits sont peut-être nos enfants, nos voisins, nos connaissances ? On fait au mieux (ou on essaye de faire) pour apporter des améliorations dans notre commune, nombre d'entre nous sont remarquables par leur dynamisme, mais, parallèlement, ces dégradations ou ces comportements inexcusables nous révoltent tous.

En début d'année, on m'avait interpellé sur la mort de nombreux chats dans le village et aujourd'hui on constate une prolifération de chats errants. Un rappel de la Loi : Il est interdit de jeter ou déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les CHATS ou les pigeons. Beaucoup de propriétaires estiment que leur chat étant un animal indépendant bénéficie d'un statut spécial lui permettant d'aller où bon lui semble. En réalité, il n'en est rien ! En vertu de l'Article L211 du code rural, votre chat ne doit pas être en état de divagation. VOUS ETES RESPONSABLE DE VOTRE CHAT dont l'identification est OBLIGATOIRE.

Vos voisins ne peuvent apprécier de trouver des excréments dans leur terrain ou, pire, comme c'est le cas actuellement, dans leurs chambres, canapés ou voitures. Ça peut prêter à sourire, mais vous m'avouerez aisément que, quand cela nous arrive, on ne regarde pas le chat du voisin avec la même sympathie. Si le chat est capturé et identifié, le propriétaire sera responsable financièrement des dégâts occasionnés. Si ce chat n'est pas identifié, il sera remis à la fourrière. En résumé, on est responsable de ses actes et des personnes, animaux ou choses dont on a la garde !

Si je ne pouvais passer sous silence ces faits qui nous exaspèrent, je voudrais toutefois que personne n'oublie toutes les chances que nous avons (voir le début de mon mot) et je suis persuadé que, dans l'avenir, ces chances seront de vrais atouts pour notre village.

Amicalement.

Jean Michel Martin

La fête médiévale

Quel feu d'artifice !

Il faut croire que la réputation du feu d'artifice de la fête est maintenant vraiment acquise car, chaque année, on a l'impression qu'il y a encore plus de monde pour venir s'en mettre plein les yeux. Et il est vrai que l'édition 2014 n'a encore déçu personne. On est toujours surpris, épatés avec les « Chariots de feu » ! Cette fois, on a eu l'impression de voir défiler des tableaux sur des musiques particulièrement adaptées. Chaque tableau ayant son bouquet final, les spectateurs étaient toujours étonnés qu'un autre vienne ensuite. Enfin ce fut l'apothéose, qui fut d'ailleurs filmée notamment par Marc Lassalle (ce film est visible sur sa page Facebook « La vie d'Ep'hy ». Merci à lui !)



ont pu se retrouver forgerons, pour fabriquer des outils, ou tailleurs de pierre pour construire un de ces beaux monuments que l'histoire a laissé... Ils ont également eu la possibilité de travailler le cuir et repartir avec une petite bourse qu'ils avaient fabriquée eux-mêmes. Enfin ils ont observé les armes de cette époque comme l'arbalète dont ils



ont pu expérimenter le maniement. Mais ce métier des armes étant plutôt réservé aux hommes, des adultes ont également pu mettre le costume et exercer leur adresse ce qui n'a pas manqué de provoquer de grands éclats de rire comme le montre la photo (bravo Frédéric !)

Certains ont pu regretter que ces animations soient installées sur la pelouse à côté de la mairie et non au centre de la réderie ce qui a peut-être empêché certaines personnes d'en profiter parce qu'elles ne les ont pas remarquées mais il faut comprendre que pour installer les tentes et faire plus époque, il fallait que ces ateliers soient sur la terre et dans un cadre de verdure. D'ailleurs, un membre du Comité était souvent présent pour inciter les passants à aller voir ces attractions. On peut estimer aussi que le Comité, reformé seulement au mois de mai avec de nouveaux bénévoles, a déjà bien travaillé pour dénicher une animation aussi originale.



Enfin, comment ne pas terminer en remerciant le Comité des Animations ainsi que Monsieur le Maire et les adjoints qui paient de leurs propres deniers les tickets de manège gratuits du lundi de fête ?

M.D.



Des animations médiévales !

Elles ont permis à tous de faire un plongeon dans la vie du Moyen Age. Les enfants ont été les plus gâtés en ce sens qu'ils pouvaient profiter des ateliers proposés. Ils



Le Stage de musique

Nous avons demandé à Blandine Libbrecht, musicienne et secrétaire de l'école de musique de nous parler du stage qui s'est déroulé fin août à Epehy



Dans quelle ambiance, ce stage se déroule-t-il ?

Une traditionnelle rivalité bon enfant est entretenue entre les « cuivres » et les « bois ». Chacun défend son pupitre dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Tout le monde se retrouve pour les repas préparés par Remy, traiteur péronnais et musicien lui aussi à ses heures de loisirs. Il est aidé par des parents bénévoles. Les stagiaires mettent la main à la pâte également, les tours de vaisselle sont établis par pupitre.



Ainsi le stage a déménagé cette année ?

2014 – l'année du changement ! Nouvelle mouture d'une histoire existante, la 14^{ème} édition du stage organisé par l'Ecole de musique et l'orchestre, s'est déroulée à Epehy. Epehy n'en est pas à sa première expérience de stage musical. Il y a une quinzaine d'année, et ce durant 5 ans, les jazzmen en herbe de l'EIMCR ont été accueillis pour une session annuelle (aux vacances de printemps) autour des musiques festives. Mais voilà le stage d'été c'est une autre dimension : 92 stagiaires (de 6 à 73 ans), une vingtaine de professeurs, une dizaine de bénévoles pour assurer la logistique et le suivi administratif.

Pour vous, que permet ce stage ?

La dynamique des deux structures (l'école de musique & l'orchestre) permet d'offrir un dynamisme culturel sur notre secteur géographique. Elle permet également à des jeunes de pratiquer intensément la musique pendant une semaine pour un coût modeste.

Pouvez-vous nous dire comment s'est déroulé ce stage ?

Du dimanche 24 au vendredi 29 août chaque instrumentiste a participé à des ateliers divers. La journée est découpée soit en travail par pupitre, en ensembles, ainsi qu'en répétitions d'orchestre. Pendant une semaine de 9 h 45 à 18 h 30, 22 h pour les confirmés, les musiciens enchaînent des exercices divers et variés pour préparer deux étapes essentielles du stage : l'audition à mi-stage et le concert de fin .

Que voulez-vous ajouter en guise de conclusion ?

Croches, rondes, gammes chromatiques, etc... se sont promenées dans les rues d'Epehy au gré des ateliers accompagnées de la bonne humeur de tous. Alors merci Monsieur le Maire, d'avoir entendu notre appel, d'y avoir répondu favorablement, de nous avoir mis à disposition des locaux communaux. Merci également à Monsieur Frazier et au personnel de la maison de retraite d'avoir supporté les répétitions et exercices de l'atelier des cors.



Epehy. autrefois...

Le site Internet de Messieurs
Claude Saunier et André Franqueville

Il y a 100 ans... La guerre à Epehy

L'arrivée de l'armée allemande le 27 août 1914 dans notre village a déjà été vue dans le Quoi de Neuf n° 92 du mois d'avril 2013. Elle était racontée par Monsieur le Maire d'Epehy de l'époque, Monsieur Gabriel Trocmé, dans une lettre.

Mais cette fois, voyons comment un enfant de l'époque a vécu cet événement. Pour cela, puisons dans les souvenirs écrits dans les années 80 par Monsieur Gustave Loy, que beaucoup ont connu et qui avait 13 ans à l'époque.



Monsieur Gustave Loy en 1978

Le 27 août 1914, à Épehy, (et la suite) vécu par un garçon de 13 ans.

Nous habitons dans le haut de la rue d'Écosse. Tous les habitants de cette rue s'étaient massés à la maison. Nous recherchions tous une sécurité relative en nous groupant. On racontait tant d'atrocités de la part de l'envahisseur. Nous étions effrayés ! Heureusement, nous avions chez nous une vieille tante, arrivée le matin et bloquée dans son exode : elle avait vu les Prussiens en 1870, elle affronta avec calme la colère de l'officier commandant le détachement chargé de la fouille du logement. Elle essaya de défendre la maisonnée, discutant et expliquant notre inconfortable position et la frayeur des enfants. Les soldats exigèrent de tout, surtout à boire. Ils n'absorbaient nos boissons qu'après notre dégustation exigée avec plus ou moins de brutalité. La confiance ne régnait pas : ils voyaient partout des francs-tireurs. Inutile de vous dire que nous, les gosses, nous n'étions pas rassurés.

Il me revient un souvenir qui me fait toujours sourire par sa naïveté. Affolée par les récits d'atrocités commises par l'envahisseur, visant particulièrement les hommes et les garçons, ma mère était très inquiète, j'étais grand et faisais certainement plus vieux que mon âge. En 1914, la tenue classique de l'écolier était le tablier noir, mais en raison de ma taille, je l'avais abandonné. Ma mère, afin de minimiser mon apparence, me fit endosser ce fameux tablier noir. Les poignets m'arrivaient au coude et la longueur à mi-cuisse, ce qui pouvait paraître anormal. Je crois même que ma mère aurait souhaité que je me rapetisse pour paraître insignifiant. Bien sûr, cela porte à rire, mais soyez assurés que nous n'en avons pas envie ce jour-là.

On vécut donc quelques heures de frayeur que les années n'ont pas fait oublier. Nous subissions les exigences de l'occupant dans toute sa rigueur.

Puis la vie, si pénible fut-elle, se réorganisa. Le ravitaillement fut assuré tant bien que mal. On se plia aux décisions de la Kommandantur, le couvre-feu, les réquisitions, le laissez-passer. Tout donnait lieu à autorisation.

Les Allemands exigèrent la continuation des travaux agricoles sous la direction d'un Chef de culture allemand et notre concours forcé et cela sans obligation d'aptitude. Inutile de vous dire que nous freinions le travail de toutes nos forces, multipliant les motifs d'arrêt, ce qui nous valait quelquefois des réactions violentes de la part de nos gardiens. Quelques-uns de nous autres ont goûté à la prison installée rue de la Gare.

On profitait des travaux imposés et de tous les contacts pour parfaire notre ravitaillement par tous les larcins possibles. On avait inventé une maxime « voler l'Allemand, c'est pas voler ».

La Kommandantur était installée dans la propriété de Monsieur LERICHE (*emplacement occupé actuellement par la pharmacie et les maisons suivantes*) au centre du village, face à la Mairie ce qui facilitait les rapports avec la municipalité. La chance d'avoir un maire qui connaissait la langue allemande contribua peut-être à arrondir les angles dans des relations moins brutales et moins exigeantes.



Épehy. Lastwagenverkehr

Gefr. Philipp



Pendant l'occupation devant le 2 actuel de la rue Raoul Trocmé

Avec des moyens réduits, on rouvrit les écoles. Filles et garçons furent groupés dans l'établissement des garçons. L'école des filles était occupée par la troupe. Cette école fonctionna plusieurs mois sous la direction de Monsieur Gabriel VASSEUR, instituteur en Seine Maritime, bloqué à Epehy au cours de ses vacances. Mademoiselle CANCHON, directrice des postes, Monsieur Eugène PELLETIER et moi-même prîtions notre modeste concours au bon fonctionnement.

On peut retrouver le texte de Monsieur Loy :
« **Épehy et les Épehiens dans la Guerre** »
sur le site Epehy Autrefois dans le chapitre
1914-2014, le Centenaire

Destination Vacances à l'accueil de loisirs d'Epehy !!

De l'animation je peux vous dire qu'il y en a eu durant cet été 2014 avec l'équipe de Vacances Plurielles à l'accueil de loisirs d'Epehy !!

133 enfants étaient inscrits et les animateurs avaient pour mission d'emmener les enfants en vacances à Epehy !!

Mission accomplie puisque les enfants sont partis pour une semaine sur le thème Latino, puis ils ont fait une croisière au soleil, fait un détour par les Etats-Unis, ont passé une semaine au vert pour finir par un safari en Afrique !!



Bref un sacré voyage rythmé par des activités manuelles, des ateliers sportifs, de la cuisine pour préparer chaque jour le goûter, du théâtre, des rencontres avec la maison de retraite d'Epehy, une boom pour danser une bonne partie de la soirée, des sorties vélos, des randonnées, des ateliers avec les parents, la visite de la caserne des pompiers, de l'équitation, des goûters animés et la balade dans les allées du jardin de Mr Housseman.



Avec ce programme chargé, les enfants ont tout de même trouvé le temps de partir quelques jours en camping à St-Quentin, Gauchy ou Epehy, aller au cinéma de Cambrai,



à la piscine de St-Quentin, à la fête de l'Enfant à Le-Cateau avec près de 450 enfants, à la plage de St-Quentin, au parc Astérix ou à Center-parcs pour la sortie famille.



J'ai failli oublier les grands-jeux où les enfants ont fait toutes sortes de rencontres : des hommes de Cro-Magnon dans le bois d'Epehy, des marins pour une grande bataille navale, des pirates à l'abordage, les héros de dessins animés pour une grande kermesse avec un château gonflable installé dans la pelouse et pour finir en beauté les 5 semaines de voyage : une grande loterie avec des lots à gagner pour tous !

Certains chanceux sont même partis en colo dans les Ardennes, dans l'Aisne ou dans les Vosges pour vivre encore de plus riches aventures.

Aurélien Millot



La réforme des rythmes scolaires et les TAP

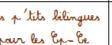
Depuis la rentrée de septembre 2014, la commune d'Epehy applique la réforme des rythmes scolaires dans ses 2 écoles.

Les enfants vont désormais à l'école le mercredi matin et les journées de classe sont raccourcies de 45 minutes.

La commune a pris la décision de proposer un accueil pour les enfants durant les 3/4 d'heures libérés en attendant le début de l'accueil périscolaire à 16h30 jusque 18h30.

C'est Vacances Plurielles qui propose chaque jour ce nouveau service aux familles.

Chaque lundi, mardi, jeudi et vendredi de 15h45 à 16h30 des ateliers sont mis en place ainsi que le mercredi de 10h45 à 12h.

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
De 15h45 à 16h30	 Découverte sportive	 Bouge ton corps	De 10h45 à 12h	 Bouge ton corps	 Bouge ton corps
	 Atelier créatif : découvrir les perles à chauffer	 Atelier créatif : bracelets rainbow-loom	 Atelier culinaire	 Atelier créatif : recyclage	 Atelier créatif : le coin des artistes
	 Autour du jeu	 Comptines à chanter	 Autour du jeu	 Passe-temps Construction	 Autour de l'expression et du livre
	 Les p'tits bilingues pour les petits pieds	 Autour de la comptine	 Les p'tits bilingues pour les Cop-Ce	 Les p'tits bilingues pour les Cop-Ce	 Les p'tits bilingues pour les Cop

Les enfants bénéficient d'un large choix d'activités : chaque jour, les animateurs diplômés BAFA proposent :

- une activité sportive : bouge ton corps : motricité, initiation basket, foot ou ping-pong, danse, gym pour se dépenser après une journée bien remplie.



- un atelier créatif : une activité manuelle comme la découverte des perles à chauffer, les bracelets rainbow-loom, un atelier recyclage où l'on fabrique uniquement avec du matériel de récupération et le coin des artistes où les enfants peuvent laisser s'exprimer leurs talents artistiques.

- un atelier thématique : autour du jeu de société ou de jeux en équipe, un atelier autour de la comptine où on se crée un livre de comptines en fabriquant des petites marion-



nettes pour mettre en scène les chansons, un atelier autour du livre et de l'expression pour se raconter des histoires, redécouvrir le goût de lire et faire des jeux d'expression, un atelier casse-tête et construction pour se creuser les méninges et jouer avec des dominos ou des légos.

- l'atelier les P'tits bilingues : activités ludiques en anglais, vocabulaire divers (fruits, familles, couleurs, chiffres, météo, animaux...), chansons et conversation pour apprendre l'anglais en s'amusant dès la maternelle

- un atelier culinaire le mercredi matin pour préparer le goûter fait maison du mercredi après-midi.

Les enfants peuvent choisir leur atelier, il faut simplement s'inscrire le vendredi pour la semaine suivante. Il est possible de ne venir que quelques jours par semaine.

Les enfants peuvent aussi proposer leurs idées d'ateliers, les animateurs feront leur possible pour les mettre en place.

Le tarif est de 1€ ; 1€10 ou 1€20 par séance en fonction du quotient familial fourni par la CAF.

A noter que, comme annoncé par la mairie d'Epehy, une partie des dépenses engendrées par les TAP sera remboursée par la commune aux familles (dans la limite de 90€ par enfant pour l'année scolaire).

Pour le moment près d'une trentaine d'enfants sont inscrits et une vingtaine fréquentent chaque jour les ateliers.



Inscriptions aux ateliers auprès d'Aurélie.

De nouvelles venues à la Maison médicale.

Tous nos professionnels de santé ont maintenant pris possession de leurs locaux à la maison médicale mais deux autres ont intégré l'établissement au cours de ce mois de septembre, nous leur avons posé quelques questions.

Une orthoptiste

Bonjour Carole BENOIT. Vous êtes orthoptiste et vous viendrez exercer votre métier au sein de la maison médicale chaque vendredi. Mais pouvez-vous nous dire ce qu'est le métier orthoptiste ?

L'orthoptiste est un professionnel de santé qui pratique la rééducation, la réadaptation, le dépistage et l'exploration fonctionnelle de la vision et s'adresse au nourrisson jusqu' à la personne âgée. Le bilan orthoptique peut être réalisé sur prescription médicale (médecins, ophtalmologistes)

Quels peuvent être les motifs de prescription d'un bilan orthoptique ?

- **Chez les enfants** : La vérification du bon développement de la vision, un bébé qui ne joue pas, n'attrape pas, la suspicion de strabisme, des difficultés de concentration, des difficultés d'apprentissage, un enfant qui tient trop près son livre, se rapproche devant la télé ou l'ordinateur, des troubles neuro-visuels : enfant DYS

- **Chez les adultes** : Des céphalées, un trouble de l'équilibre, une fatigue visuelle, des picotements oculaires, des larmoiements, un torticolis, le travail sur écran

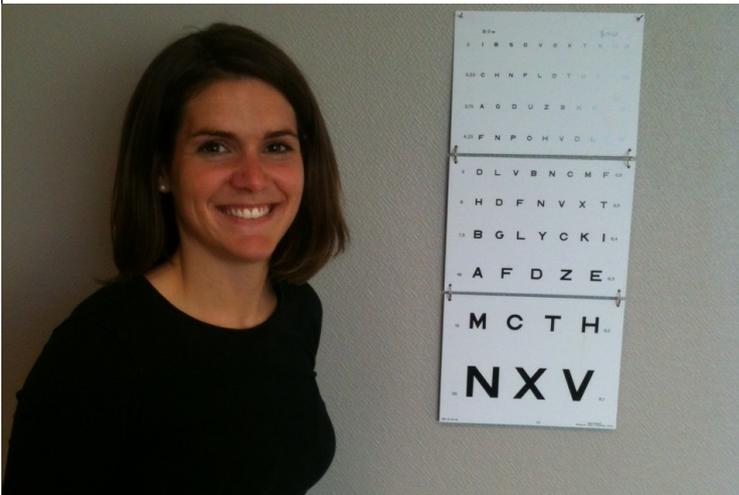
- **Chez les personnes âgées** : Des chutes répétées, des troubles neuro-visuels, la diminution de l'acuité visuelle/basse vision ou en cas d'AVC

Pourquoi êtes-vous venue vous installer à Epehy ?

Orthoptiste sur Albert, je souhaitais compléter mon activité libérale. J'ai eu la chance de rencontrer Maxence (le kinésithérapeute) qui m'a proposé de venir travailler au sein de la maison médicale. J'y ai découvert une équipe professionnelle, dynamique et sympathique avec qui nous travaillons. De plus, la commune a été à l'écoute de nos attentes et nous a permis de suivre la finalité des travaux.

Comment peut-on vous contacter ?

mon numéro de téléphone professionnel est le suivant:
03.22.76.59.85



Un troisième médecin



Madame Hélène Lenglet, pouvez-vous vous présenter ?

Je suis née à Cambrai, il y a 33 ans. De nombreuses personnes de la région connaissent ma maman puisqu'elle est venue plusieurs années exposer ses tableaux à Epehy lors de l'exposition de peinture. Elle en a d'ailleurs été l'invitée d'honneur en 2011. J'ai fait mes études dans la région parisienne puis à Reims. Beaucoup de patients me connaissent déjà puisque, depuis 4 ans, je fais les remplacements des docteurs Brassart et Leseur.

Qu'est-ce qui vous a donné l'envie de créer ce troisième cabinet de médecin à Epehy ?

A l'annonce de la création de la maison de santé d'Epehy, les deux médecins m'ont proposé de créer ce troisième cabinet de médecin dans cette structure. J'ai accepté, jugeant que pour une première installation, il était intéressant d'intégrer une équipe dynamique avec laquelle il est agréable de collaborer. Nous travaillons vraiment ensemble, chacun profitant des compétences des autres pour le plus grand bénéfice des patients.

Vous êtes médecin généraliste mais avez-vous une spécialité ?

Oui, je suis médecin généraliste, je peux prendre en charge tous les patients (du bébé à la personne âgée) dans leur globalité et traiter des pathologies variées mais j'ai également suivi un cursus pour me spécialiser dans la gynécologie.

Le numéro du secrétariat de la maison de santé est le 03 22 86 64 20

Le repas du 14 juillet



Pour le 14 juillet, le comité des animations a invité tous les habitants de la commune pour son repas champêtre. Un buffet bien garni était proposé ainsi que des gaufres pour les plus gourmands. Pour les amateurs de danse, la musique résonnait dans la salle des fêtes. Certains se sont essayés aux jeux traditionnels picards comme le jeu de la grenouille et d'autres plus téméraires se sont risqués sur les échasses ! Quelques-uns sont simplement restés à table pour discuter entre amis, rigoler ou jouer aux cartes. Tout le monde a pu trouver son compte et passer un bon moment !



Un stage de base BAFA à Epehy

Le BAFA c'est le diplôme permettant d'être animateur au sein d'un accueil de loisirs. La formation se déroule en 3 étapes :

- la base BAFA proposée par un organisme de formation (comme l'IFAC) dure 8 jours et apprend le « métier d'animateur »
- le stage pratique de 14 jours au sein d'une structure déclarée Jeunesse et Sports (comme Vacances Plurielles)
- le stage d'approfondissement avec un organisme de formation pendant 6 jours sur un thème particulier (petite enfance, sports...)

L'IFAC organise un stage de base BAFA à Epehy du dimanche 26 octobre au dimanche 2 novembre 2014 en demi-pension.

Tarif : 415€, des aides sont possibles auprès de la CAF.

Renseignements auprès de Vacances Plurielles 06.86.76.30.55



La Fête de la gare

Cet été 2014 restera dans les mémoires à cause de la météo : les pluies régulières et les températures basses n'ont point favorisé les personnes qui organisaient des fêtes. C'est ainsi que Monsieur et Madame Oger, qui font perdurer l'ancienne fête de la gare, n'ont pas vu leurs efforts récompensés. Bien sûr, même si de nombreux rédeux inscrits n'ont pas fait le déplacement, les plus courageux se sont toutefois installés et les chineurs ont déambulé dans l'ancienne cour de gare durant la matinée malgré le temps menaçant. Cependant la pluie et le froid ont eu raison de ces courageux et, l'après-midi, tout le monde était reparti.

Comme dirait Abdon : « In n'put rien foaire contre ch'temps mais y a des keups où cha vous dégoûte ! »



Envie de bouger ?



ACTIV'ÉPEHY

Bonne humeur garantie
STRETCHING STEP ABDO FESSIERS
RANDO RENFORCEMENT MUSCULAIRE

Les cours ont lieu :
 mardi matin 9h30 10h30 Seniors
 mercredi soir 18h30 19h30 Pluri «elles»

RENSEIGNEMENTS auprès de Florence
 au 06-31-33-37-68

Club affilié à la FFEPGV

Le club de gymnastique volontaire est là pour vous !



L'amicale des anciens élèves change de nom.

Les membres de l'Amicale des Anciens Elèves, lors de leur réunion de ce mois de septembre, ont été obligés de se rendre à l'évidence : les activités et la vie de leur association ne correspondent plus à son titre et à ses statuts, rédigés il est vrai en 1937. En effet, l'association est maintenant devenue celle d'une troupe de théâtre amateur et son recrutement ne se fait plus parmi les anciens élèves d'Epehy (plus de la moitié des acteurs n'habitent plus Epehy et seulement l'un d'entre eux a été élève de notre école.)

Depuis l'origine, l'association fonctionnait à l'initiative du directeur d'école, qui en était président, et des enseignants. Or, depuis 2006, il n'y a plus d'enseignants membres de l'association (ce que l'on peut comprendre, la plupart n'habitent plus Epehy et, de ce fait, ne se sentent plus concernés de la même façon par la vie du village.)

L'association s'appellera donc maintenant **Épysérit**, nom déjà donné depuis de nombreuses années à la troupe et aura pour objet la création de spectacles notamment patoisants

ainsi que toute autre activité ayant trait au théâtre et à l'animation.

Cette modification n'empêchera pas l'association de continuer à se soucier de l'école puisque cette troupe de théâtre a été créée par M. Delaire pour financer les voyages pédagogiques des élèves et le fait qu'il soit maintenant en retraite n'a pas modifié son objectif. Cependant cela se fera maintenant sous forme d'un don fait à la coopérative scolaire, les membres d'Épysérit ne s'impliquant plus directement dans ces sorties. D'autres parts, la troupe continuera également à jouer ou faire d'autres dons pour des œuvres de bienfaisance ou associations caritatives.

La troupe prépare déjà son prochain spectacle de 2015. Le titre de la pièce principale est « Ch'est de s'feute » mais nous donnerons plus de détails dans le prochain numéro du Quoi de neuf. Voici toutefois les dates des spectacles à Epehy les samedis 28 février, 21 mars et 11 avril à 20 h 30, et le dimanche 22 mars à 15 heures



Tableau d'honneur

Nous avons eu connaissance en mairie de réussites scolaires (Les mentions ont parfois été précisées mais pas toujours).

Il y a certainement eu d'autres étudiants ou élèves qui ont obtenu des diplômes et nous les mettrons dans le prochain Quoi de Neuf si vous le souhaitez..

Licence

Dorchies Charlotte Licence Psychologie

BTS

Baulot Sandy BTS Tourisme

Baccalauréat

Junge Emeline (Bac CGEA mention TB)

CAP

Doisy Sébastien (mécanique automobile)



Brevet des collèges

Dardouillet Danae

Deusulf Océane

Masson Sixtine (mention TB)

Raybaud Carenthin (mention B)

Schoovaerts Carla

Schoovaerts Justine (mention B)

Schoovaerts Valère (mention AB)

Félicitations

Réunions de Conseil Municipal

Les comptes-rendus complets sont affichés en mairie.

Séance du 11 juillet 2014

LOYERS MAISON MEDICALE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une délibération en date du 15/11/2013 proposant de déterminer les loyers mensuels des professionnels de santé, à savoir :

- Médecin	450 €
- Dentiste	480 €
- Kiné	600 €
- Podologue	300 €
- Infirmières	140 €

Les professionnels de santé paramédicaux ne venant que quelques jours par semaine, le loyer serait de 60 € par mois pour une journée d'activité par semaine.

Après discussion, le Conseil Municipal valide ces tarifs et autorise Monsieur le Maire à signer les baux commerciaux.

VENTE PARCELLE AB 30 A L'EURO SYMBOLIQUE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une délibération en date du 2 mai 1991 concernant le déclassement d'environ 160 m² de la Place Verte accepté par le Conseil Municipal.

Par cette même délibération, le Conseil Municipal de l'époque a accepté de vendre cette parcelle pour le franc symbolique aux héritiers HUGOT-LEMBOURG.

Aujourd'hui, les domaines vendent le bien immobilier cadastré AB n°30.

Après discussion (Madame Béatrice THIERRY ne participant pas au vote), le conseil municipal autorise la vente de cette parcelle à l'euro symbolique à Monsieur Jacky SEDIRI et à Madame Béatrice THIERRY, autorise et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer tout acte nécessaire à la réalisation de la vente.

VENTE A L'EURO SYMBOLIQUE PARCELLE AU SDIS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la modification demandée par le SDIS sur le terrain recevant la nouvelle caserne des pompiers.

Il faut donc refaire métrer la parcelle et procéder à une nouvelle division parcellaire. De plus, le SDIS demande une intervention d'un hydrogéologue afin de « sonder » le terrain pour la construction.

Après discussion, le Conseil Municipal demande à Monsieur le Maire de rencontrer le SDIS afin d'avoir un engagement précis et écrit avant d'entamer toute démarche.

VIDEOSURVEILLANCE

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de sa rencontre avec la Société AXIANS, accompagné de Madame LE-ROY et de Monsieur CARON.

La société AXIANS, filiale de VINCI, est spécialisée dans la vente de vidéosurveillance urbaine autonome. Une démonstration était prévue début juillet mais qui n'a pu se faire.

Monsieur le Maire remettra lors de la prochaine séance du Conseil Municipal le sujet au débat.

En quelques mots, l'idée est d'acheter une ou plusieurs vidéos de surveillance qui pourraient être mises en différents endroits et interchangeables.

Le visionnage ne pourra se faire que par le Maire ou les Adjointes et par la Gendarmerie ou la Police après une réquisition judiciaire.

Il va de soi que l'enregistrement des images ne se fera que sur le domaine public.

Monsieur le Maire demande aux conseillers d'y réfléchir et de demander avis à leurs amis et voisins. Le coût est d'environ 15 000 € par appareil.

Monsieur le Maire charge Monsieur CARON, adjoint au Maire, de voir le côté juridique et également la communication à mettre en place.

EOLIENNES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une demande de projet pour un parc éolien entre Villers-Guislain et EPEHY longeant l'autoroute. Monsieur le Maire indique qu'il ne faut en aucun cas se presser et déjà attendre la correction de la réception télé.

Un courrier de WPD est déjà parti (début juillet) aux propriétaires terriens sur les parcelles entre Epehy et Honnecourt.

Monsieur le Maire a fait part à la société WPD de son étonnement et qu'il aurait voulu avoir davantage d'informations sur l'emplacement possible des éoliennes.

Suite aux courriers envoyés aux propriétaires, certains, comme par exemple à la mère de Monsieur le Maire, pensent avoir peut-être une éolienne. Or les propriétés de cette dernière sont près du bois Tétard et, de ce fait, ne pourront pas recevoir d'éoliennes.

Une réunion d'information courant août devrait avoir lieu avec la société WPD. Monsieur le Maire sollicite 4 à 5 personnes pour faire partie de cette « commission ». Il va de soi qu'avant toute décision ou avis, le conseil municipal sera informé. Le conseil municipal désigne Monsieur le Maire et ses deux adjoints ainsi que Messieurs WILLEMS MASSON et DOBBELS.

DEGRADATIONS ECOLE DE MUSIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que l'école de musique a été fracturée début juin et que la Société Musicale a déposé plainte auprès de la Gendarmerie. Monsieur le Maire sollicite le conseil municipal pour la mise en place d'une alarme. Le conseil municipal se montre favorable et charge Monsieur CARON de cette réalisation.

DEGRADATIONS TERRAIN DE FOOTBALL

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que la porte de la buvette du terrain de football a été forcée et détruite. Monsieur le Maire indique qu'il a demandé à Monsieur PLAIN de Roisel de remplacer la porte en bois par une porte métallique. Le conseil municipal valide ce remplacement.

OPERATION BRIOCHES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de l'opération brioches qui aura lieu cette année le samedi 12 et dimanche 13 octobre 2014. Cette manifestation permet de recueillir des fonds pour l'ADAPEI 80. Monsieur SIGNOIRT est notre représentant communal et il sollicite des bénévoles pour cette opération.

LOGEMENT 3 RUE DES ECOLES

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a repris le logement 3 rue des Ecoles occupé précédemment par Madame TOURNANT. Des travaux sont à réaliser surtout en peinture suite à de l'humidité due au manque d'aération. Monsieur le Maire indique qu'un nouveau locataire arrivera au 1^{er} novembre, Madame PARISOT Eve, qui a deux enfants et travaille à la Maison de Retraite.

STAGE DE MUSIQUE

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le stage de l'école de musique se fera à EPEHY cette année. Pour cela, la commune mettra à disposition une partie des écoles, la salle des fêtes, etc... Il est à noter qu'un petit groupe de musiciens interviendra à la maison de retraite dans la salle actuellement utilisée pour la cantine.



Quoé qu't'in pinses Abdon?

- Alors, Abdon, os-tu été contint de l'fête ?
- Ah ben ouais j'o été bénaise !
- Pass'que ch'fu d'artifice o core été du tonnerre !
- Ouais in a core été épatés mais y a pas qu'cha qui o fait qu'j'o été bénaise !
- A keuse de l'rédérie alors ?
- Ah ch'est vrai que d'pis 20 ans qu'j'installe ches rédeux, j'croés bien qu'ch'est première foés que je ne m'fais point ingueuler par un rédeux qui treuve qui n'est point bien plachi ! A croère qu'y n'a pu qu'des rédeux sympathiques à Épy pass' que je n'croés point qu'ch'est m'carrure qui les impressionne et qui foait qui n'ose'te point râler !
- Ah ch'est sûr qu'cha n'pu point être cha ! Séklet comme t'es, pis avec tes bras comme des baguettes d'tambour !
- Eh ouais ! Mais y a pas core qu'cha qui m'o rindu bénaise !
- Ch'est ches animations médiévales alors ?
- Ah ch'est sûr qu'ch'étoit intéressant, ches gosses y s'sont régales et pis ches pus grands, quand y z'ont mis un casque

comme à l'époque, y avot d'quoé rire aussi ! Mais y a pas core qu'cha !

- Ches r'pas alors ?
- Ch'étoit super aussi, d'abord tout est parti ! A la fin, y n'avot pus rien à mingi ! Mais y a pas core qu'cha !
- Ben ch'est quoé alors ?
- Ben ch'est ch'l'ambiance dins ch'l'équipe du Comité qui organisot ! Rappelle-te, l'année passée, y a békeup d'monde qu'avot dû laissi leu'plache et quind il o fallu monter pis démonter ches barnums, in étot vramint pas békeup et in s'disot : « Si cha continue comme cha, ch'est fini, in arrête ! » In étot d'Épy, mais d'Épy...té ! Euh... dépités et in s'disot : « Ch'est l'épilogue d'une belle aventure ! » Mais in a vu qu'Épy...
- Quoé képi ?
- Mais non, qu'Épy avot du r'sort et savot r'bondir !
- Conclusion
- « Épy r'bondit et pi...rouette, in éra toudis d'belles fêtes ! »



M.D.

Merci

La commune tient à remercier Monsieur et Madame Doisy qui ont coupé les arbres surplombant le parking du cimetière et entièrement refait leur clôture donnant sur celui-ci permettant d'avoir un espace propre pour tous les visiteurs qui, nous en sommes certains, leur en sont également reconnaissants.

Avec cet article, outre Monsieur et Madame Doisy, nous voulons remercier tous les habitants d'Epehy qui savent prendre soin de l'espace public qui jouxte leur propriété pour le bien de toute la population.

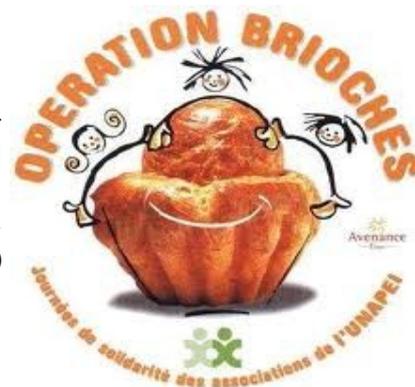


Club Informatique.

Le club informatique a repris, ce mois de septembre, le lundi de 10 h à 11 h 30. Nous rappelons qu'il est ouvert gratuitement à toutes les personnes qui voudraient s'initier un peu à tout ce qui touche les ordinateurs et l'informatique ou venir essayer de résoudre les problèmes qu'ils peuvent rencontrer avec ces outils.

Opération Brioches

La 46ème opération Brioches de l'ADAPEI 80 aura lieu les 10, 11 et 12 octobre 2014, elle a pour thème cette année, « S'associer pour Entreprendre » Rappelons que l'ADAPEI 80 est une association de parents ayant un enfant en situation de handicap mental et qui revendiquent pour leur enfant des établissements qui puissent leur dispenser une éducation spécialisée. L'association dirige plusieurs établissements accueillants des enfants (Instituts Médico-Educatif, Services d'Education Spéciale et Soins à Domicile) et des adultes (Etablissements et Services d'Aides par le travail, Foyers d'hébergement, foyers de vie, maison d'accueil spécialisée, Foyer d'accueil médicalisé, Accueil de jour, Service Aide à la vie Sociale).



Les prochaines manifestations

18 octobre	Loto des pompiers
5 et 6 décembre	Téléthon
12 décembre	Noël des écoles

Ont participé à l'élaboration de ce « Quoi de Neuf »
 Patricia Bethermin - André Franqueville - Nathalie Gallet - Gérard Housseman - Jean-Marie Keil - Marc Lassalle - Blandine et Thierry Libbrecht- Jean-Michel Martin - - Maurice Pertriaux -
 Responsables et Secrétaires de la publication : Michel Delaire. Aurélie Millot

IPNS